

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat  
**Band:** 79 (2007)  
**Heft:** 3

**Vereinsnachrichten:** La Section romande de l'ASH à un tournant

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## La Section romande à un tournant

Représentant plus de 20 000 logements en coopératives d'habitation, l'ASH romande étoffe son offre de services, renouvelle en partie ses instances dirigeantes et se dote d'outils de communication modernes, dont la nouvelle revue Habitation, le site web [www.habitation.ch](http://www.habitation.ch) et le site [www.ash-romande.ch](http://www.ash-romande.ch). Interconnexions en vue!

L'assemblée générale de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat «ASH» qui s'est tenue à Genève le 2 juin 2007, dans les locaux de l'hôtel Bristol, a rapidement entériné les différents rapports présentés lors de cette journée.

Il n'était pas évident pour la bonne marche de la section, de remplacer plusieurs acteurs importants durant cet exercice. En effet, notre secrétaire général, Monsieur Francis Jacques, prenait sa retraite au 30 juin 2006 après 15 ans d'excellents services pour le bien de notre section et surtout de ses membres. Notre président d'alors, Monsieur Roger Dubuis, a été élu à cette fonction après quelques années de présidence. Nous avons dû, également, remplacer Monsieur Adrien Rizzato, notre inamovible trésorier que nous remercions vivement, par Monsieur Philippe Meyer qui a déjà bien repris le flambeau. La présidence ayant été laissée vacante, l'assemblée générale a nommé le soussigné à ce poste. Cette assemblée a également nommé M<sup>me</sup> Huguette Piantini pour occuper un siège au bureau de la section. Afin de poursuivre une politique de rajeunissement et d'augmenter le nombre de femmes au sein de nos organes, M<sup>me</sup> Fabienne Abetel-Beguelin a, quant à elle, été élue déléguée à l'assemblée de l'Association Suisse pour l'Habitat pour occuper le siège laissé vacant. En ce qui concerne la gestion du fonds de solidarité, Monsieur Michel Steulet, nous avait fait part de sa volonté de stopper son activité en fin d'exercice. Notre comité a désigné Monsieur Jacques Ribaux, jeune retraité de l'Office fédéral du logement, pour le remplacer. Avec la nomination du soussigné au comité de direction de l'ASH, nous assurons ainsi une permanence romande dans tous les organes de notre association. La défense de nos particularités est ainsi bien assurée.

Notre section, 2<sup>e</sup> de Suisse, a dépassé, lors de cet exercice, les 20 000 appartements pour atteindre le chiffre de 20 048 plus exactement.



Roger Dubuis, F.-M. Meyrat et Philippe Meyer (de g. à d.).

Une nouvelle dynamique est apportée à la formation permanente avec un souci de décentralisation des cours de formation qui ont été suivis avec un fort taux de participants. Notre programme pour 2007 est également très étoffé. Un des défis à résoudre est celui des finances, car notre section présente un déficit d'exploitation depuis quelques exercices. Il s'agira pour le comité de veiller à ce que nous retrouvions des chiffres noirs le plus rapidement possible. Le développement du service de consultations ainsi que l'utilisation de sponsors pour les cours de formation devraient nous permettre, avec l'augmentation des cotisations, d'atteindre cet objectif.

La visibilité de notre section et de son activité sera améliorée par la constitution d'un site sur le réseau qui permettra à tout un chacun de s'informer, dans notre langue, sur nos activités. D'autre part, les organes de la Revue Habitation sont désormais entièrement détenus par les membres du comité de l'ASH ou de membres actifs de notre section. Des synergies seront, nécessairement, trouvées avec cette revue.

La politique fédérale en matière de logement ayant été mise à mal, nous ne devrions pas perdre de vue que nous pourrions subir des conséquences financières très importantes si les subventionnements de notre section ainsi que celui de la Revue Habitation devaient diminuer voire disparaître. Nous devons, et c'est un défi très important, diminuer le pourcentage de ces apports dans la bonne marche de nos affaires par une augmentation des recettes provenant des sponsors, des membres soutiens ainsi que de la facturation de nos prestations. Dans ce cadre, un important contrat de prestations a été établi avec la direction de l'ASH Suisse qui va déployer ses effets durant l'exercice 2007.

En conclusion, tous les jalons ont été posés pour que nous puissions résoudre les problèmes posés par ces défis, tout en augmentant nos prestations pour nos membres et futurs membres avec un souci de la qualité de nos activités. L'avenir nous dira si nous aurons accompli les tâches pour lesquelles nous avons été mandatés.

Texte: **F.-M. Meyrat**,  
président de l'ASH romande